

INTERNATIONAL TRADE UNION
CONFEDERATION
AFRICAN REGIONAL ORGANISATION

CONFEDERATION SYNDICALE
INTERNATIONALE
ORGANISATION REGIONALE AFRICAINE



Route Internationale d'Atakpamé
Centre FOPADESC Agoè – Nyivé
B.P. : 4401 – Tel. : 00228 225 07 10
Fax : 00228 225 61 13
Email : info@ituc-africa.org
Web : www.ituc-africa.org

CONSEIL GENERAL, Lomé, 14 – 18 septembre 2009

**Forum de la CSI-AFRIQUE sur la crise économique et
financière mondiale et le pacte mondial pour l'emploi**

**L'AFRIQUE DANS LA TOURMENTE DE LA CRISE
FINANCIERE GLOBALE**
**Une contribution aux débats et réponses syndicales : Les
prospections de la CSI-Afrique**

Document de travail (Mai 2009)

Département de Politique Economique et Sociale

Introduction : Le contexte de la crise financière mondiale

Cette réunion du Bureau Exécutif se tient dans un contexte de crise économique et financière globale précédée d'une triple crise : la crise climatique, la crise énergétique et la crise alimentaire avec des répercussions sur les travailleurs dans tous les pays et dans tous les milieux. Des chutes importantes du PIB sont enregistrées partout entraînant une déflation généralisée, une baisse de la demande pour les exportations, une chute de leurs prix, une récession mondiale, et des millions de pertes d'emplois. Ce désastre n'est que la conséquence du néolibéralisme poussé à l'extrême et qui a entraîné la dérégulation totale de l'économie, une déréglementation excessive, les privatisations massives et la flexibilisation du travail. Avec ce système, les multinationales ont imposé un nouvel ordre économique et social uniquement conforme à leur propre stratégie et à leurs intérêts et fondé sur l'expansion de la financiarisation fondée sur une économie artificielle et des gains faciles. Le monde est ainsi devenu une officine de jeu de hasard et le travail, une force de production secondaire.

Face à ce chaos, l'économie néolibérale n'est plus en mesure de garantir à chacun son droit au travail. Le monde se trouve à un moment historique et attend avec impatience la mise en œuvre des conclusions du dernier Sommet du G20 de Londres. Il est maintenant clair que la donne a changé et la faillite de l'ultralibéralisme est une réalité. On constate le recours massif aux politiques keynésiennes qui avaient été jadis décriés et le déclin du néolibéralisme. Des sommes colossales financées majoritairement par les impôts prélevés sur les revenus des travailleurs servent à soutenir ces programmes et plans de relances.

Les pays du G8, jadis gardiens de l'orthodoxie libérale sont devenus maintenant les chantres de l'interventionnisme. A titre d'exemples, on peut citer pour 2009, les cas suivants : [pour les Etats-Unis 816 milliards \$ US, pour le Royaume Uni 20 milliards £, pour l'Allemagne 30 milliards € et) et pour la France 26 milliards €]. Va -t on faire

du replâtrage ou bien on va assister à la naissance d'un nouveau paradigme fondé sur une régulation réelle et responsable des activités économiques.

A l'horizon 2010, le récent Sommet G20 de Londres envisage une expansion budgétaire de 5.000 milliards \$ US pour relancer la croissance et l'emploi. En outre il prévoit aussi un programme de 1.100 milliards \$US pour stimuler le financement de l'économie mondiale dont 750 milliards pour le FMI, 250 milliards relancer les échanges mondiaux et 100 milliards pour soutenir les banques multilatérales de développement comme la Banque Africaine de Développement et la Banque Asiatique de Développement.

Cette crise indique qu'en dernier ressort l'Etat est obligé de venir à la rescousse des détenteurs du capital alors que le travail est sacrifié par des pertes massives d'emploi et de revenus pour les travailleurs. Dans ce nouveau contexte, cette réunion annuelle du Forum Afrique Canada sur le thème «les défis du développement économique, la paix et la justice économique de l'Afrique vient à point nommé. Elle offre une occasion pour examiner les implications de la crise financière globale sur le continent et explorer les voies par lesquelles les parties prenantes au développement de l'Afrique peuvent contribuer à relever les défis

Pour nourrir cette réflexion, la suite de cette communication va être articulée autour de quatre autres points :

- en premier lieu, rappeler les canaux de transmission de la crise financière globale aux économies africaines ;
- en second lieu, faire ressortir ses implications économiques et sociales pour le continent ;
- en troisième lieu, présenter les interventions de la CSI-Afrique et du mouvement syndical international dans le cadre de la crise financière globale ;
- en dernier lieu, conclure en mettant l'accent sur quelques pistes d'actions pour le futur

2. Les canaux de transmission de la crise financière globale aux économies africaines

Au début crise financière globale, l'Afrique y était faiblement touché à cause de son faible taux d'intégration financière. Mais très vite, elle en été affectée et à certains égards plus fortement que les autres continents. Le continent africain n'en échappe plus maintenant aux effets avec des implications sociales désastreuses pour les travailleurs et les populations. Il en subit dès lors les conséquences à cause des chocs et convulsions émanant de l'économie globale à travers les marchés internationaux qui constituent les canaux de transmission aux économies nationales. Ainsi en Afrique, les effets de la crise se sont propagés essentiellement à travers quatre : les marchés des biens et services, les marchés des capitaux, les marchés des changes et les marchés du travail.

Marchés des biens et services – L'une des manifestations de la crise et de la récession mondiale est la baisse importante de demande mondiale pour la plupart des produits (biens et services). Cela s'est traduit en Afrique par la baisse de la demande extérieure pour les matières premières agricoles et minières et la chute des prix de la plupart de ces produits. Le prix du baril de pétrole, par exemple, a baissé de plus de moitié passant de 125.73 US\$ au début de la crise financière à environ 50 US\$ en mars 2009. Sur la même période, la tendance baissière de prix est observée pour les produits suivants : charbon (66%), diamant (30%), argent (24%), platine 36%), coton (11%), cacao (9%), café arabica (21%), café robusta (32%).

Au niveau des services, l'effet le plus important pour les pays africain s'est fait sentir principalement au niveau du tourisme. Dans ce secteur, il a été enregistré une baisse importante des arrivées de touristes dans la plupart des pays.

Marché des capitaux – Malgré la faible intégration financière des économies africaines, le choc par les marchés financiers a été très fort en Afrique dans les

pays qui en disposaient. En général, la contagion et l'interdépendance ont affecté d'une manière considérable la plupart des marchés financiers du continent.

Entre fin juillet 2008 et fin mars 2009, à l'exception de la bourse de Tunis (Tunisie) qui n'a perdu que 1,5% de la valeur de ses actifs, dans sept autres pays, la baisse a oscillé entre 24,8% et 62,5% dont : Maroc (24,8%) ; Afrique du sud (25%) ; Côte d'Ivoire (38,3%) ; Maurice (39%) ; Kenya (44,5%) ; Egypte (55%) ; Nigeria (62,5%). Pour certains marchés africains, tels que la Côte d'Ivoire, Maurice, le Kenya, l'Egypte ou le Nigeria, l'effet a été plus élevé que celui observé sur les marchés de certains pays développés tels que : USA (31,71%) ; France (35,3%) ; Japon (35,5%). Ainsi, les investisseurs africains en général et, égyptiens ou nigériens en particulier, ont perdu en moyenne pendant six mois plus de la moitié de leur patrimoine qu'ils avaient investi à la fin de juillet 2008. Cette dépréciation de richesse représente des pertes plus importantes que celles subies par les investisseurs américains, français ou japonais.

Par ailleurs, les tendances baissières devraient être également enregistrées au niveau des mouvements internationaux de capitaux privés et publics du fait de la diminution des investissements directs étrangers (IDE), des flux de capitaux de portefeuille et l'aide publique au développement (APD).

Marché de la monnaie - Dans la plupart des pays Africains, la crise s'est accompagnée par une dépréciation des taux de change, notamment contre le dollar EU ou contre l'euro. A titre d'exemples, on peut mentionner entre fin juillet 2008 et fin mars 2009, les dépréciations de monnaies pour les pays suivants : Maroc (10,9%), Tanzanie (11,8%) ; pays de la zone CFA (12,6%) ; Tunisie (14,2%) ; Botswana (16,2%) ; Algérie (16,3%) ; Kenya (17,2%) ; Ghana (18,1%) ; Namibie (20,6%) ; Nigeria (21,2%) ; Ouganda (22,1%) ; Zambie (36,2%) ; RDC (38,7%). ; Sierra Léone (Afrique du Sud (21,8%) ; Seychelles (50,9%). Par contre, sur la même période, l'euro ne s'est déprécié que de 10% et le yen s'est apprécié de 10%. En général, la dépréciation de la plupart de ces

monnaies serait due à l'impact de la crise financière sur les prix des matières premières et la sur les réserves de change.

Marché du travail – Les tensions énormes sur les marchés du travail du fait des pertes d'emplois vont toucher fortement les travailleurs migrants africains. Dans les pays d'accueil, la plupart seraient les premiers à perdre leurs emplois. En outre, ceux qui avaient des opportunités d'emplois saisonniers seraient confrontés à un chômage frictionnel récurrent (le cas actuel du marché espagnol pour les travailleurs africains illustre à dessein la situation).

3. Les implications de la crise financière globale sur les économies africaines

D'ores et déjà les répercussions se font sentir sur tous les leviers de l'activité économique, la production, les exportations de produits de rente, principales sources de devises des pays africains, l'emploi, le financement de l'économie, les revenus des ménages, la situation budgétaire, et les conditions de vie des travailleurs et des populations.

3.1 Les implications économiques et sociales

Echanges extérieurs - Sur le plan des échanges extérieurs, la récession mondiale a entraîné une baisse des prix des matières premières exportées par l'Afrique. En effet avec l'intensification de la crise dans les pays développés et en Chine, la chute des prix des matières premières s'est accélérée et risque d'effacer tous les gains enregistrés au cours des dernières années. Cette chute aura plusieurs conséquences au nombre desquelles, la baisse des réserves de change et des recettes d'exportations, la perte de rentabilité pour certains puits pétroliers et gisement de mine, réduction des capacités de financement de l'Etat et annulation ou report de certains investissements dans les industries extractives qui dépendent fortement des investissements directs étrangers.

Quelques exemples : Afrique du Sud, les exportations se sont effondrées en 2008, suivant les cours des métaux précieux, une des principales richesses du pays - Burkina Faso, Le solde de la balance des paiements s'est fortement dégradé sous l'effet de la chute de la production agricole et de la baisse des exportations de coton fibre - Botswana, baisse de la production du diamant de 50% du fait de la chute du prix sur le marché international de 30% - Zambie, la baisse du prix du charbon de 65.8%, a conduit à une baisse considérable des réserves.

Globalement, le taux de croissance des exportations et des importations perdrait respectivement 7% et 4.7%. Il en découlera une détérioration de la balance commerciale. D'une situation globalement excédentaire en 2008 de 2.9%, le continent fera face à un déficit du compte courant de -4% du PIB en 2009. Aussi, le large excédent de 8.8% du PIB pour les pays exportateurs de pétrole se convertira en un déficit de -4% du PIB. Zambie, Ceci est le résultat direct de la diminution prévue des recettes pétrolières

Croissance économique- Avant la crise, l'Afrique enregistrait des taux de croissance parmi les plus élevés au monde. Mais pour 2009, le FMI et la BAD ont d'ores et déjà révisé à la baisse leurs prévisions. Le taux de croissance du continent devrait chuter de 5,4% en 2008 à 3,3% en 2009. Selon la BAD, les projections provisoires font apparaître une perte de croissance de 3.7% pour les pays exportateurs de pétrole en 2009 et 1% de croissance de moins pour les pays importateurs de pétrole. Pour la première fois depuis les années 2000, les pays importateurs de pétrole devraient enregistrer des taux de croissance plus élevés (3.4%) que les pays exportateurs de pétrole (2.9%).

Quelques exemples : Afrique du sud, Angola, Kenya, RDC, 1,8%, 6,3%, 2,1% et 1,7% de taux de croissance attendus en 2009 contre des taux de 5,1%, 21%, 6,3% et 6,5% respectivement en 2007 pour ces pays.

Situation des finances publiques - La crise va se traduire par la dégradation de la situation des finances publiques. Globalement l'Afrique passera d'un

excédent budgétaire global de 1.8% du PIB en 2008 à un déficit de -5% en 2009. Les pays exportateurs de pétrole enregistreront un déficit de -7% du PIB en 2009 comparativement à un excédent budgétaire de 4% en 2008. Le déficit se creusera également pour les pays importateurs de pétrole (de -1.7% à -2.1%).

Flux des capitaux- A terme, la crise devrait entraîner la baisse des flux de capitaux privés aussi bien au niveau des IDE (investissements directs étrangers) que des transferts des migrants

Investissements directs et de portefeuille -. Selon la Banque mondiale, Les flux de capitaux privés à destination de l’Afrique se sont évaporés après avoir augmenté de 30 milliards de dollars en 2002 à 53 milliards en 2007, contraignant à annuler, retarder ou remettre des projets. Selon la BAD, aucune émission de bonds en monnaie étrangère n’a été enregistrée en 2008 pour le compte des pays africains. Des reculs d’investissements sont annoncés au Ghana, au Kenya et au Nigeria. Ainsi le Kenya et le Ghana on dû reporter l’émission d’obligations d’une valeur de 800 millions de dollars. Ce constat est préoccupant si on considère que beaucoup de pays couvrent leurs déficits de compte courant par l’afflux de capitaux privés.

Transferts des migrants - S’agissant des transferts des migrants, leur réduction aura des implications néfastes sur l’incidence de la pauvreté et les filets de sécurité. Selon des estimations récentes, les envois de fonds, qui se chiffrent à 20 milliards de dollars, proviennent pour 77 % des États-Unis et de l’Europe occidentale. Les dix premiers pays bénéficiant d’envois de fonds en 2007¹ (en milliards de dollars) étant : Nigéria (3,3), Kenya (1,3), Soudan (1,2), Sénégal (0,9), Ouganda (0,9), Afrique du Sud (0,7), Lesotho (0,4), Maurice (0,2), Togo (0,2), Mali (0,2). Les dix premiers pays bénéficiant d’envois de fonds en 2006 (en pourcentage du PIB) étant : Lesotho (24,5 %), Gambie (12,5 %), Cap-Vert (12 %), Guinée-Bissau (9,2 %), Ouganda (8,7 %), Togo (8,7 %), Sénégal (7,1 %), Kenya (5,3 %), Swaziland (3,7 %), Bénin (3,6 %). Enfin, selon des études

¹ Ces données ne tiennent compte que des canaux officiels. Les montants réels seraient certainement plus élevés.

récentes portant sur d'un échantillon de pays, les transferts officiels des migrants africains passeront de près de 1.100 millions de dollars) en 2008, à 800 millions de dollars en 2009, soit une baisse de 300 millions de dollars (environ 27%).

Aide publique au Développement - Malgré les intentions affichées par les pays donateurs et les institutions multilatérales lors du récent sommet de Londres, on pourrait prévoir les même tendances pour les flux publics si il n y a pas une mobilisation des pays africains et l'émergence d'une gouvernance appropriée pour optimiser la mobilisation des capitaux publics et leur utilisation.

Activités économiques et emploi Globalement, les secteurs les plus touchés par la crise économiques sont l'agriculture, le secteur minier, le tourisme, le textile et l'industrie manufacturière. Des fermetures d'entreprises et des reports ou annulations de projets sont fréquents dans les pays africains. Des pertes d'emplois substantielles sont enregistrées dans tous les secteurs avec des effets négatifs directs sur les conditions de vie travailleurs. A titre d'exemples, on peut relever les faits suivants :

- ❖ Afrique du Sud, 36.500 pertes d'emplois dans l'industrie automobile en Afrique du sud ;
- ❖ Botswana, 5000 pertes d'emploi dans l'industrie du diamant ;
- ❖ Kenya, baisse du taux d'occupation des hôtels au Kenya ;
- ❖ Liberia, 1500 emplois menacés dans les mines ;
- ❖ Mozambique, diminution de plus de 20% des investissements dans l'industrie du tourisme ;
- ❖ RDC, 300.000 de pertes d'emplois ;
- ❖ Tanzanie, diminution de 20% des revenus du tourisme ;
- ❖ Zambie, plus de 3000 emplois perdus dans l'industrie du cuivre en Zambie ;
- ❖ Plus de 100.000 abonnements sont annulés pour les chaînes de télévision entraînant 11.000 pertes d'emploi dans 22 pays africains ;
- ❖ Des milliers de pertes d'emplois dans l'agriculture.

3.2 Les implications sur les revenus, la pauvreté et le développement

Revenus et pauvreté - Il ressort de l'analyse des impacts économiques et sociaux, que la crise va affecter négativement la distribution des revenus dans les pays ainsi que l'incidence de la pauvreté. D'une manière plus analytique, des simulations récentes à partir d'un modèle d'équilibre général calculable permet de mettre en exergue l'impact sur les revenus des ménages et du gouvernement, l'emploi et sur le bien être d'une diminution de 10% de trois chocs résultant de la crise : les prix mondiaux des produits de rente - les offres de capitaux extérieurs - les transferts reçus du reste du monde (RDM).

Impacts de la diminution de 20 % des prix mondiaux des cultures de rente	
Indicateurs	Variation en %
Production de cultures de rentes	-0,88
Exportation des cultures de rente	-10,4
Revenu nominal des ménages	-0,16
Revenu disponible des ménages	-4,45
Demande de travail informel dans l'agriculture	-2,58
Variation de bien-être des ménages	-6,81

	Impacts de la diminution de 10 % des transferts reçus du RDM	Impacts de la diminution de 10 % des offres de capitaux étrangers
Indicateurs	Variation en %	Variation en %
Valeur ajoutée totale	-0,12	-0,92
Revenu nominal des ménages	-0,67	-0,43
Revenu disponible des ménages	-5,16	-4,67
Demande de travail formel	-0,12	-1,38
Variation de bien-être des ménages	-6,56	-6,42
Epargne du gouvernement	-29,25	-29,32

Ces simulations montrent clairement pour certains pays africains qu'une diminution des prix mondiaux de cultures de rente va se traduire par une

baisse de la production et de l'exportation de ces cultures, la réduction du revenu nominal et du revenu disponible des ménages et un accroissement du chômage dans l'agriculture et la dégradation du bien être des ménages, autrement dit l'accentuation de l'incidence de la pauvreté. Il en est de même pour une diminution des transferts reçus du RDM et de l'offre des capitaux extérieurs qui devraient se traduire par une baisse de valeur ajoutée au niveau de l'économie nationale, de revenus pour les ménages, de l'épargne publique, un accroissement du chômage et une détérioration du bien être des ménages.

Développement – Malgré ces potentialités, avant la crise, l'Afrique était déjà caractérisée par :

- ❖ Des performances économiques mitigés - Avec environ 13% de la population mondiale l'Afrique ne réalise que 2% du PIB mondial et moins de 1% de la valeur ajoutée industrielle mondiale. Sa part dans les exportations mondiales n'atteint pas 2% des exportations des pays en développement. Dans les échanges internationaux, l'Afrique est marginalisée, car elle n'est destinataire que moins de 5% des flux des IDE (investissements étrangers directs). La dette est un fardeau pour l'Afrique (80% du PNB) ;
- ❖ Un chômage et un sous emploi importants, avec une précarité élevée des emplois et de fortes inégalités dans les opportunités d'emplois en défaveur des femmes et des jeunes Selon les pays, le chômage touche 20 à 40% de la population active ;
- ❖ Un niveau de développement faible se traduisant par l'ampleur et la persistance de la pauvreté avec en moyenne 35 à 60% des habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté, de faible accessibilité aux services sociaux essentiels et aux services publics (santé, alphabétisation, éducation, eau, assainissement, électricité, internet), des inégalités frappantes avec de fortes disparités selon le sexe et le milieu, et des conditions écologiques déplorables. Sur les 49 pays moins avancés dénombrés, 34 se trouvent en Afrique.

- ❖ Une mal gouvernance – Excepté quelques rares cas, il existe encore beaucoup d'entraves à la gouvernance administrative, économique, judiciaire, politique et sociale. Celles-ci se manifestent par : l'absence de la démocratie, les élections non transparentes, l'absence de transparences dans gestion de la chose publique, les dysfonctionnements des institutions publiques, la corruption, les détournements, l'impunité, l'absence d'une volonté politique à organiser les élections sociales etc.

La crise financière actuelle pourra aggraver la situation économique, sociale de l'Afrique qui tentait de se relever des affres des crises alimentaire et énergétique qui l'avaient fortement fragilisée. Ainsi avec le ralentissement de l'activité économique en Afrique et les difficultés de financement des projets d'infrastructures (eau, assainissement, énergie), les perspectives de réalisation des ODM à l'horizon 2015 semblent compromises au niveau des différents objectifs et de leurs cibles :

- ❖ Selon les projections de l'Organisation internationale du Travail, il pourrait y avoir 30 millions de nouveaux chômeurs en 2009, dont 23 millions dans les pays en développement. Si on retient un scénario plus pessimiste, 50 millions de personnes pourraient perdre leur emploi en 2009. Selon les estimations, le nombre de personnes acculées à la misère en 2009 pourrait dépasser de 55 à 90 millions les chiffres prévus avant la crise. Ces chiffres augmenteront si la crise s'aggrave et si la croissance ralentit encore dans les pays en développement. Selon la Banque mondiale En Afrique subsaharienne qui a une forte proportion de pauvres, le ralentissement de la croissance élimine essentiellement toute chance de voir reculer la pauvreté en 2009 comme on l'espérait avant la crise.
- ❖ Selon la Banque Mondiale, la crise alimentaire et la nouvelle crise financière mondiale annulent les progrès accomplis dans la lutte contre la faim et la malnutrition. Avant le début de la crise alimentaire en 2007,

quelque 850 millions de personnes dans les pays en développement ne mangeaient pas à leur faim. Ce chiffre a augmenté à 960 millions en 2008 et devrait dépasser 1 milliard en 2009.

- ❖ La question la plus préoccupante est la réalisation des objectifs de développement humain. Selon les estimations, le fort ralentissement de la croissance économique provoqué par la crise financière actuelle pourrait se traduire par 200 000 à 400 000 décès supplémentaires d'enfants de moins d'un an en moyenne chaque année entre 2009 et l'échéance de 2015, date fixée pour la réalisation des ODM, ce qui représente 1,4 à 2,8 millions de nouveaux décès de moins d'un an pendant cette période. Dans les pays pauvres, les résultats scolaires et les taux de scolarisation ont également tendance à se dégrader durant les crises économiques – en particulier chez les filles.
- ❖ S'agissant de l'objectif d'arrêter la propagation des grandes maladies transmissibles, telles que le VIH/sida et le paludisme, et de commencer à en inverser la tendance, des gains encourageants ont été réalisés mais les ODM ne pourront être atteints dans ce domaine que si les progrès s'accélèrent. Pour ce qui est d'améliorer l'accès aux services d'assainissement de base, l'objectif est également loin d'être atteint.

En définitive, on va assister à la dégradation de la justice économique et à la détérioration de la justice sociale.

3.3 Les implications pour les syndicats africains

Les crises antérieures avaient déjà engendré un chômage important du fait de la chute des activités économiques, de l'expansion de l'économie informelle conjuguée avec l'expansion de la précarisation et de la pauvreté. Cette situation avait déjà commencé à accentuer la désyndicalisation en Afrique et engendrer l'atomisation des organisations syndicales, entraînant pour ces dernières, un recul de leur représentativité et une perte d'efficacité. Cette crise financière risque d'exacerber les

problèmes auxquels est confronté le mouvement syndical africain. La CSI-Afrique en est consciente.

4. Les actions en cours menées par la CSI-Afrique et le mouvement syndical international

Depuis les années 1980, les syndicats africains se sont toujours mobilisés à l'échelle de la planète pour dénoncer les entraves et les dérives de l'ultralibéralisme et en a appelé à la responsabilité des Etats, des grandes puissances, des institutions financières et économiques internationales et des multinationales pour arrêter les dérives de la mondialisation. C'est pourquoi, depuis les premiers signaux de cette crise la CSI -Afrique s'est engagée au côté de la CSI et du mouvement syndical international pour cerner les contours de la crise et ses implications pour les travailleurs mais aussi pour formuler des propositions de sortie de crise et sensibiliser ses membres.

4.1 Les Initiatives de la CSI-Afrique

La CSI-Afrique estime que les raisons de la marginalisation de l'Afrique sont nombreuses, mais la faible implication, voire l'absence des principaux acteurs concernés, notamment les travailleurs et les organisations syndicales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement économique constituent l'une des plus fondamentales. C'est pourquoi elle a prévu dans le cadre de son plan stratégique 2009-2012 des actions de renforcement de capacités des syndicats en matière d'analyse dans le domaine socio-économique et de formulation de stratégies alternatives de développement aux politiques néolibérales.

A cet égard, à la suite de cette crise financière, elle s'est engagée dans un programme de sensibilisation et d'information des centrales syndicales affiliées sur les manifestations de la crise et de ses conséquences sur les pays africains. A ce titre, la CSI-Afrique vient d'organiser en collaboration avec le BIT le 15 avril 2009 à Nairobi

un forum sur la crise financière pour ses affiliés de la Communauté de l'Afrique de l'est (Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie). Les actions de sensibilisation vont se poursuivre tout au long de l'année.

Dans le cadre de ce programme, eu égard aux tendances lourdes du contexte africain caractérisées par cinq phénomènes, *l'engrenage de la pauvreté, la faible accessibilité des économies aux marchés mondiaux, la mauvaise gouvernance des Etats, le piège des ressources naturelles, le danger lié au changement climatique et à l'insécurité alimentaire*, les orientations de politique économique recommandées par la CSI-Afrique tiennent compte de trois caractéristiques majeures :

- i. *la nécessité d'un changement de paradigme pour conduire les politiques et les stratégies de développement en Afrique.* Ce qui suppose l'abandon de l'ultralibéralisme et de la reconnaissance du rôle crucial de l'Etat comme garant de la justice sociale, de la promotion du développement humain et de la solidarité dans tous les pays africains
- ii. *l'exigence d'une bonne gouvernance dans les pays africains.* La permanence des menaces d'une mauvaise gouvernance sur les équilibres économiques, sociaux, environnementaux et le devenir des travailleurs et travailleuses en Afrique est avérée.
- iii. *une véritable réforme de la gouvernance mondiale* pour permettre aux Etats africains de s'affranchir de la domination des Institutions internationales et des puissances occidentales et des puissances émergentes.

Au delà, pour que les politiques mises en œuvre se traduisent par la création d'emplois productifs et décents, les plans de relance économique devraient tenir compte de cinq mesures :

- *L'allègement de la dette ;*
- *L'appui aux populations et aux groupes vulnérables*
- *Le soutien à l'investissement productif*
- *Le soutien à l'investissement dans les infrastructures*
- *La mobilisation des ressources*

4.2 Les actions en cours avec le mouvement syndical international

Depuis le sommet du G20 de Washington de novembre 2008, les actions du mouvement syndical international sont permanentes et régulières. Cependant trois temps fort peuvent être mentionnés, les déclarations syndicales à l'occasion des sommets du G20 de Washington du 20 novembre 2008 et de Londres² du 2 avril 2009 et du sommet social G8/G14 de Rome des 29 et 30 mars 2009. Dans les trois cas, ces déclarations sont le fruit d'un travail collectif, participatif de la CSI à travers ses différentes composantes régionales, des fédérations syndicales internationales (Global Unions) et de la Commission Consultative Syndicale auprès de l'OCDE (TUAC).

La déclaration syndicale de Washington - En prélude au sommet du G20 de Washington, le mouvement syndical à la suite d'un travail intense et cordonné a soumis au sommet une déclaration qui proposait des pistes et des initiatives pour juguler la crise, relancer l'économie mondiale et les emplois, garantir la protection sociale et assurer l'équité autour de quatre domaines suivants :

- Une relance coordonnée pour l'économie réelle
- La réglementation des marchés financiers mondiaux
- Une nouvelle gouvernance économique mondiale
- La justice distributive en crise

Avant même la tenue des travaux, une évaluation de la déclaration du sommet a été faite par le mouvement syndical à travers une grille de lecture constituée par la

² Le G20 est formé des membres du G8 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni, Russie) ainsi que des principales économies émergentes (Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Mexique, Turquie) et de l'Union européenne. Deux autres pays européens (Espagne et Pays-Bas) ainsi que des institutions internationales et groupes régionaux étaient également représentés à Londres. Il s'agit de : l'Association des pays d'Asie du Sud-Est (ASEAN), du Conseil européen, du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), du Forum de stabilité financière (FSI), du Fonds monétaire international (FMI), des Nations unies (ONU), de la Banque mondiale (BM) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

déclaration syndicale. Cette évaluation a révélé que sur certains aspects liés à la réglementation et le contrôle des marchés et la gouvernance mondiale, les préoccupations du mouvement syndical et des travailleurs ont été *dans une certaine mesure* prises en compte. Par contre, s'agissant de la relance de l'économie mondiale par la création d'emplois décents, la transparence des banques, l'amélioration de la justice sociale en matière d'accès au logement, de services financiers solidaires, de la mise en place d'une justice distributive, ses préoccupations *ont été négligées*.

La déclaration syndicale de Londres - Après Washington, eu égard d'une part aux résultats mitigés obtenus en matière de relance de l'économie mondiale, des faibles perspectives d'emplois décents et de la mise en d'une justice redistributive et, d'autre part au faible engagement de la communauté internationale pour un contrôle rigoureux et véritable des marchés financiers et du système financier international, et l'absence de mécanismes appropriés pour le financement du développement humain et équitable à l'échelle mondiale, les travaux de veille ont continué au sein du mouvement syndical à tous les niveaux. A la veille du sommet de Londres, les consultations syndicales se sont poursuivies et même intensifiées. Elles ont abouti à l'adoption d'un projet de Déclaration Syndicale pour le Sommet de Londres du G20 sur la crise économique et financière du 2 Avril 2009.

Comme à ce fut le cas lors des préparatifs du sommet de Washington, ce projet de Déclaration Syndicale a été mis en circulation, amendé et adopté. Tous les affiliés ont été invités dès le 19 mars à entreprendre des actions à partir du 23 mars 2009 auprès des gouvernements dans le monde entier sur la base des matériels disséminés par la CSI.

Pour l'essentiel, à travers cette Déclaration syndicale le mouvement syndical mondial a interpellé les leaders du G20 pour qu'ils œuvrent à la mise en en place d'une stratégie pour économie mondiale plus juste et plus viable pour les générations futures reposant sur cinq axes ou piliers avec le concours des autres pays et institutions. Cette stratégie repose sur cinq axes principaux à savoir :

- un plan de relance et un programme de croissance durable coordonnés au niveau international *(a)*
- des investissements dans l'économie mondiale pour garantir une croissance à faible émission de carbone *(b)*
- de nouvelles réglementations pour les marchés financiers mondiaux *(c)*
- une gouvernance économique mondiale efficace et responsable *(d)*
- un monde plus équitable pour travailler et pour vivre *(e)*

La déclaration de Rome - Dénommée «Un plan d'action mondial pour les emplois), été élaborée dans la foulée des préparatifs du sommet de Londres et visait à soumettre les perspectives syndicales au Sommet Social des Ministres de travail et de l'emploi du G8/G14 qui a eu lieu les 29 et 30 mars 2009. Ce sommet a regroupé les pays du G8 et Six autres (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Egypte, Inde et Mexique). Elle a été soumise lors de ce sommet au cours d'une consultation tripartite Ministres - Employeurs - Syndicats. L'accent y a été mis sur cinq points :

- La protection et la création d'emploi, pilier du plan de croissance durable
- La protection des pensions des travailleurs
- La lutte contre la baisse des salaires et pour la défense de la justice distributive
- La mise en place de principes en matière d'emplois dans le cadre d'un accord international relatif au changement climatique
- La mise en place d'une gouvernance mondiale effective et responsable

Dans le cadre de ce débat et de ces consultations, *la CSI-Afrique a formulé des suggestions en lien avec trois axes* : les axes (a), (d) et (e).

S'agissant de l'axe *(a)*, elle fait ressortir les risques de perte d'emplois, d'aggravation des tensions migratoires et de dégradation de la gouvernance liés à la crise et a insisté sur l'urgence de prendre dispositions et mesures adéquates limiter ces risques pour soutenir la croissance et promouvoir le développement en Afrique.

Quant l'axe *(d)*, la nécessité, d'instituer des droits de vote équitables a été évoqué. Ce système de vote devrait être basé non seulement sur des critères économiques mais aussi des critères démographiques, sociaux et géopolitiques pour permettre à l'Afrique et aussi à l'Asie, l'Amérique latine de participer effectivement à la gouvernance économique et financière mondiale

S'agissant de l'axe *(e)*, la mise en place de mécanismes régulateurs et compensateurs des produits de base a été jugée indispensable. Ces mécanismes seraient de nature à garantir la stabilisation des prix des produits de base, principales exportations de la majorité des pays africains et leurs principales sources de devises et de ressources budgétaires.

5. Conclusion : Quelques pistes pour les actions futures

Le sommet de Londres a pris fin et s'est traduit avec l'engagement de toutes les parties prenantes autour de quatre orientations majeures :

- i. la mobilisation de moyens pour éviter la syncope financière - A cet égard, 1.100 milliards de dollars sont prévus pour relancer le financement mondial ;
- ii. la mise en index des paradis fiscaux et des contrôles accrus pour les fonds spéculatifs
- iii. Le renforcement des moyens et pouvoirs des institutions internationales dont le FMI, le Forum de Stabilité financière, (FSF), l'organe institutionnel des Banques centrales
- iv. La prise en compte de nouveaux acteurs dans la géopolitique et les prises de décision.

Ces orientations sont manifestes dans la déclaration issue du sommet qui met l'accent sur 5 axes d'action :

- Relancer la croissance et l'emploi - A cet effet, pour l'année 2010, 5.000 milliards de dollars de dépenses publiques sont envisagées pour booster la machine économique mondiale ;
- Renforcer la supervision ;

- Renforcer les organismes financiers mondiaux ;
- Rejeter le protectionnisme ;
- Garantir une reprise juste et durable.

Il est évident que ces mesures et dispositions ne constituent que des intentions. Avec ces intentions, la crise n'est pas terminée. C'est maintenant que le travail réel commence pour les syndicats et les organisations de la société civile en Afrique et ailleurs dans le monde. La mobilisation doit se poursuivre non seulement pour évaluer ces mesures et leur mise en application mais surtout pour veiller à ce que les préoccupations relatives à l'emploi et à la protection sociale des travailleurs soient effectivement prises en compte. A ce titre, La CSI et la Commission syndicale consultative (TUAC) auprès de l'OCDE et les FSI ont publié un [examen détaillé de la déclaration du sommet du G20 de Londres](#). Dans ce document, elles soulignent l'importance que les dirigeants du Sommet ont accordée à l'emploi et aux questions sociales, ainsi que l'adhésion à l'idée de débattre d'une nouvelle charte visant à parvenir à un nouveau consensus mondial relatif aux valeurs et aux principes fondamentaux des activités économiques durables. Ce document analyse également tous les principaux éléments de la déclaration du Sommet. En outre, la CSI a lancé une nouvelle page web réunissant des articles, des déclarations, des communiqués de presse et des opinions de syndicats sur la crise financière, ses causes et ses conséquences, et des réponses syndicales³.

La CSI-Afrique a pris des engagements dans le cadre de son plan stratégique 2009-2012 et entend initier des actions de renforcement de capacités dans le domaine socio-économique pour appuyer ses membres et aussi pour peser dans le dialogue social dans les consultations au niveau continental. Cette étude en témoigne. Cependant, les tendances lourdes du passé récent de l'Afrique font penser que les implications néfastes des crises présentes risquent de perdurer. Cependant, des

³ Pour plus d'informations sur les imitatives récentes du mouvement syndical, consulter les sites de la CSI et du TUAC (Trade Union Advisory Committee) : www.ituc-csi.org et www.tuac.org.

changements significatifs peuvent conduire à une amélioration de la situation. Deux alternatives sont donc possibles pour l'avenir :

- Alternative A : Persistance de la dégradation
- Alternative B : Amélioration

Dans le contexte actuel, les syndicats africains ont la responsabilité d'œuvrer pour la mise en œuvre de *l'alternative B*. Pour se faire, ils doivent se mobiliser pour pousser les dirigeants à l'action afin que des solutions durables soient trouvées en menant des actions concrètes pour consolider leurs connaissances sur le sujet, sensibiliser les travailleurs et proposer des alternatives aux dirigeants. *Cela suppose des stratégies en matière de :*

- ❖ *Information et recherche ;*
- ❖ *Organisation,*
- ❖ *Renforcement de capacité en analyse socio-économique*
- ❖ *Négociation.*

Afin de répondre aux questions suivantes : - Comment ? - Quand - Avec qui ? - Avec quels moyens ? - A quelles fins ?

Se faisant, la CSI-Afrique et les syndicats africains seraient à même d'influer sur les stratégies de développement des Etats et des institutions internationales, continentales et régionales pays afin que dans leur mise en œuvre, les préoccupations des populations et travailleurs africains soient pris en compte en matière :

- i. *d'une croissance économique durable, axée sur le renforcement des processus d'intégration régionaux* reposant sur une agriculture et une industrialisation compétitives orientées prioritairement sur les besoins des marchés, afin de limiter la forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur ;
- ii. *de création d'emplois productifs et décents*, générateurs de revenus substantiels, sources potentielles pour freiner le cycle de la pauvreté ;
- iii. *de justice sociale garantissant un accès rapide et à moindre coût des populations* aux services sociaux essentiels, aux infrastructures de base, à l'eau, à l'électricité, aux crédits ;

- iv. *d'une gouvernance efficace et efficiente* axée sur une utilisation judicieuse des ressources publiques avec une forte implication des syndicats
- v. *d'équité* pour réduire et supprimer dans un horizon raisonnable les disparités selon le sexe, les milieux, l'âge, l'ethnie, les croyances.

L'Afrique est riche pourtant elle est caractérisée par l'ampleur et la persistance de la pauvreté. En outre, elle est à la croisée des chemins et complètement marginalisée alors qu'elle dispose de potentialités énormes. Dans le contexte actuel, le monde est devenu un village planétaire, une sorte un champ de guerre économique où d'autres peuples émergent. Sur un tel théâtre, il faut avoir une bonne préparation, être animé de la volonté de vaincre, faire les mouvements rapides, passer à l'offensive et avoir de bons alliés. En sommes nous capables ?

Si les syndicats africains *se mobilisent pour concrétiser la vision de la CSI-Afrique* «former une organisation syndicale régionale, démocratique, indépendante et unie pour le bien-être de tous les travailleurs africains dans un monde où chacun peut développer pleinement ses potentialités dans des conditions de liberté, de démocratie, de bonne gouvernance, d'égalités et de justice sociale», *il est possible de répondre par l'affirmative à ce questionnement.*